
CEGT

Certificat d'expert en gouvernance territoriale

Contexte

Le contexte actuel en Afrique est en pleine transformation à tous les niveaux et touche différents aspects : Structurel, institutionnel, organisationnel, juridique, territorial, économique et environnemental. Le processus de démocratisation et de développement en cours s'oriente vers des chantiers à caractère stratégique à savoir le maintien des réformes entreprises en matière de la modernisation de la société, de la modernisation des formes de l'action publique et de la modernisation des structures de l'État.

Les collectivités territoriales connaissent un essor important et se positionnent comme étant des acteurs stratégiques de développement. La décentralisation demeure au cœur du processus de la réforme de l'État et nécessite une mise en phase avec les dynamiques d'une déconcentration selon un schéma de territorialisation de l'action publique en cohérence avec les principes de la gouvernance.

Pourquoi préparer le CEGT

La problématique de la gouvernance territoriale relève des défis relatifs :

- Au renforcement du processus de la décentralisation et de la déconcentration et leurs articulations par des dispositifs de gouvernance adéquats ;
- A la construction d'un projet territorial selon une démarche multi-acteurs ;
- A la territorialisation de l'action publique dans le cadre du principe de la subsidiarité ;
- A la mise en place des dispositifs de gouvernance pour mettre en convergence et en cohérence les interventions des différents acteurs du développement territorial.

Le cycle d'expertise en gouvernance territoriale mettra le point sur les différentes articulations du développement territorial et les dispositifs de gouvernance nécessaires à une gestion partagée de l'action publique territoriale orientés résultat et performance.

Présentation du CEGT

Objectif général :

Renforcement des capacités des élus et des cadres de l'administration publique territoriale en matière de la gouvernance territoriale et des bonnes pratiques pour un appui et promotion du territoire.

Objectifs spécifiques :

- Maitriser les problématiques de la gouvernance territoriale ;
- Maitriser le cadre général de la planification stratégique territoriale ;

- Acquérir les outils nécessaires aux bonnes pratiques en matière de la gouvernance inclusive territoriale ;
 - Maitriser le système de la gouvernance financière territoriale ;
 - Acquérir les outils d'analyse des politiques territoriales ;
 - Maitriser la démarche d'élaboration et de suivi-évaluation des plans de développement territoriaux.
-

Débouché du certificat :

Elu(e), cadre de l'administration territoriale, chargé de la planification stratégique locale, membre du comité de gouvernance locale, chargé d'une équipe de projet local, conseiller local, consultant en gouvernance locale, responsable suivi-évaluation des projets locaux.

Opportunités :

L'**IIG** offre aux apprenants une opportunité d'un abonnement gratuit de 06 mois pour bénéficier de l'espace Coworking études et recherche, il sera également une occasion de réseautage à l'intérieur de l'écosystème de l'**IIG** et ses partenaires, et aussi les rencontres et les conférences qui seront organisées avec des professionnels et des dirigeants dans le domaine de la gouvernance et des politiques publiques.

Public cible

Les élus locaux, les directeurs des services, les responsables des commissions, les agents de développement territorial, les chargés de suivi des plans de développement et tous autres cadres de l'administration publique territoriale et des services extérieurs déconcentrés.

Les modalités d'apprentissage

Le blended learning sera la modalité d'apprentissage offerte par l'institut, qui permet d'alterner le présentiel et le distanciel dans la formation.

Démarche pédagogique

Le déroulé pédagogique de la certification **CEGT** s'articule autour de quatre aspects à savoir :

- **L'aspect scientifique** de la gouvernance territoriale,
- **L'aspect méthodologique** dans le traitement des problématiques de la gouvernance territoriale et des diverses thématiques qui s'y rattachent,
- **L'aspect pédagogique** qui favorise l'échange et le partage entre les apprenants.
- **L'aspect pratique** à travers :
 - Des ateliers de travail ;
 - Des simulations de situations ;
 - Des études de cas ;

- Des témoignages à travers le retour d'expérience des experts et des praticiens.

La validation de la certification **CEGT** est sanctionnée par : La présentation d'un projet d'étude devant un juré scientifique d'experts et afin de mieux affiner le projet, un stage d'une semaine selon le choix des apprenants est recommandé.

Programme

Le cycle de préparation du certificat d'expertise en gouvernance est organisé autour de 8 modules de formation de 7 heures pour chacun, soit 8 jours de formation. Chaque module présente un aspect de gouvernance articulé avec l'aspect de la bonne pratique lié à la thématique du module

N° Module	INTITULE DU MODULE
Module 1	Initiation aux problématiques de la gouvernance territoriale
Module 2	Cadre réglementaire de la décentralisation
Module 3	Management public local, processus supports et métiers
Module 4	Démarche d'élaboration des plans de développement territoriaux
Module 5	Finances et fiscalité locale
Module 6	Audit, contrôle et suivi-évaluation
Module 7	Gouvernance inclusive et intégration du genre dans les plans de développement territoriaux
Module 8	Coopération décentralisée internationale

Les modalités de suivi et d'évaluation

Un suivi méthodologique, spécifique et individualisé sera assuré par l'équipe des experts-formateurs afin d'élaborer et réaliser le projet de certification des apprenants.

Cette formation sera validée par deux moyens :

1. Un processus d'évaluation continue : pour obtenir la validation finale de la formation, les apprenants devront valider chacun des 8 modules, via une présence effective en présentiel ou à distance.

2. Une évaluation finale des acquis, dont les objectifs et modalités sont les suivants :

Objectifs de l'évaluation finale	Modalité pour remplir les objectifs
Vérifier que les apprenants maîtrisent les concepts abordés	Comparaison des résultats d'un pré-test et un post-test
Vérifier que les apprenants soient en capacité de mener un projet de certification en gouvernance.	Rédaction d'une fiche projet pour mettre en place un dispositif gouvernance.
Vérifier que les apprenants soient en capacité de rédiger un projet dans le cadre des acquis de la formation	Soutenance du travail effectué devant le jury des experts et l'obtention du certificat d'expertise en gouvernance.

Durée et prix de la formation

La formation sera étalée sur 12 semaines :

- 4 semaines : Séminaires de formation (56 heures) soit deux jours par semaine.
- 6 semaines : Préparation des projets de certification, examen et soutenance.
- Périodicité : 2 week-ends par mois / 3 MOIS ou formation accélérée en 8 jours.

Équipe scientifique

L'encadrement et l'accompagnement pédagogique est assuré par des chercheurs experts de haut niveau reconnus à l'échelle internationale dans les différentes disciplines mentionnées dans le programme de formation.